

# la MISSION

Les agents parlent  
aux  
Agents de la CREUSE

## Edition spéciale Réorganisation du PJS

En introduction, voici deux petites définitions utiles pour comprendre le sens du propos qui va suivre:

**Réorganisation:** Action de modifier le mode d'organisation de quelque chose, dans le but d'améliorer son fonctionnement. Exemple : La réorganisation des services doit permettre d'accroître l'efficacité de notre entreprise.

**Principes de fonctionnement d'un Jury de recrutement:** il convient de respecter le temps imparti à chacun, par conséquent de veiller à une juste répartition du temps de parole entre les candidats. Le jury doit avoir une grille de lecture commune permettant ainsi une délibération en toute objectivité.

Il est temps d'exprimer un sentiment partagé par un grand nombre d'agents:

**Quel gâchis !!!**

En ce qui concerne cette fameuse réorganisation, nous pouvons faire le pari que très peu d'entre nous en connaissent le principe de départ et la finalité.

Nous, agents du département de la Creuse, sommes au milieu de ces deux notions, complètement perdus et désabusés.

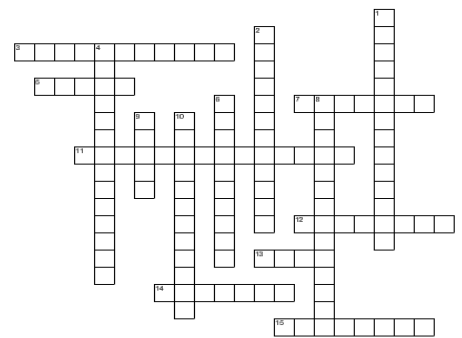
De notre constat de terrain, qui au passage ne semble pas avoir été pris en compte, la situation est pire, avec des services en souffrance, des agents qui doutent de leurs compétences et qui ont peur des conséquences de cette réorganisation sur leur vie professionnelle et personnelle.

En quelques mois, jamais nous n'avons vu autant d'agents en pleurs, que ce soit sur leurs conditions de travail ou au sortir d'un jury qui, pour certains, selon les agents concernés, n'a pas été correct avec eux, indépendamment des annonces faites. Certains agents commencent à réfléchir à d'autres projets professionnels.

### jeux

#### C'est pas faux !

Constat : et si on agissait ensemble?



Horizontal

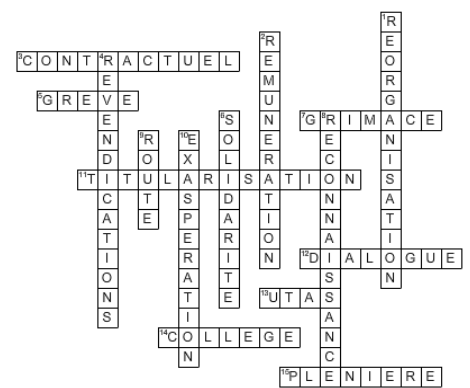
Vertical

- |  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| 3. Agent sans poste fixe à bas coût                                | 1. Transformation subie des services |
| 5. Rassemblement bruyant d'agents en colère                        | 2. En baisse                         |
| 7. Expression de la Présidente en quittant la plénière le 15/12/17 | 4. De plus en plus nombreuses        |
| 11. Graal des contractuels   | 6. Mission du Service Public         |
| 12. Qui devrait être social  | 8. Certains l'ont eue, jadis ...     |
| 13. Où trouver les AS, les CESF, les ES ....                       | 9. Asphalté sacrifiée                |
| 14. Lieu éducatif en péril   | 10. En hausse                        |
| 15. Théâtre d'élus   |                                      |

### solution

#### C'est pas faux !

Constat : et si on agissait ensemble?



Horizontal

Vertical

- |  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| 3. Agent sans poste fixe à bas coût                                | 1. Transformation subie des services |
| 5. Rassemblement bruyant d'agents en colère                        | 2. En baisse                         |
| 7. Expression de la Présidente en quittant la plénière le 15/12/17 | 4. De plus en plus nombreuses        |
| 11. Graal des contractuels   | 6. Mission du Service Public         |
| 12. Qui devrait être social  | 8. Certains l'ont eue, jadis ...     |
| 13. Où trouver les AS, les CESF, les ES ....                       | 9. Asphalté sacrifiée                |
| 14. Lieu éducatif en péril   | 10. En hausse                        |
| 15. Théâtre d'élus   |                                      |

Notre section FSU a parcouru tout le territoire depuis des mois, à la rencontre des agents de tous les services. Nous ne faisons qu'un constat, celui d'un mal être global et d'un sentiment de défiance de leur administration.

Alors, bien sûr, nos détracteurs diront qu'il n'en est rien, que les agents ne comprennent pas, que tout est fait pour les accompagner. C'est ce que nous appellerons des fakes news....

Même si notre section grandit de jour en jour, je doute que nous ayons le pouvoir de générer un complot visant notre assemblée départementale.

Par contre, notre force est de revendiquer, de dénoncer, de médiatiser tout comportement ou fonctionnement allant à l'encontre des valeurs d'égalité, d'équité et de respect de chaque personne.

Au fil des mois, nous avons recueilli tellement de cas concrets, qu'il est temps maintenant de rétablir un contrat commun.

Notre colère est directement liée aux deux définitions en préambule.

A ce jour, cette réorganisation imposée, et non partagée, ne fait qu'accroître les injustices entre agents avec des répercussions sur les usagers des services.

Ainsi notre DGS se félicite d'avoir dégagé un bénéfice assez conséquent sur l'exercice 2017, et ce malgré les contraintes budgétaires.

Posons-nous la question sur quoi ou qui ont été réalisées ces économies : une réorganisation qui sert de prétexte, des contractuels en masse sur des postes de titulaire. Rappelons que notre taux de contractuels est supérieur à la moyenne nationale. Et que dire des postes à temps plein budgétés, occupés par des temps partiels....des économies qui désorganisent, précarisent ?

Où sont l'efficacité et l'optimisation permettant à chacun de s'inscrire dans ce beau projet ?

Le repositionnement du personnel dans ce cadre aurait dû permettre de redynamiser, de mobiliser, de responsabiliser et autonomiser chaque agent.

Quant au jury...les dés étaient pipés; aucune lecture lisible des choix faits et, ce sans même essayer de les justifier, malgré certaines informations données dans la lettre en marche (statut, ancienneté dans le poste, manière de servir, critères personnels...).

Domage, encore une fois raté, il est vrai qu'un entretien de trois minutes pour certains doit être terriblement frustrant, d'autant plus qu'ils avaient préparé bêtement leur oral.

Effectivement, nous sommes en droit de refuser ce système, qui, à ce jour, est en train de détruire notre cohésion et notre identité en tant qu'agent du service public.

Voilà ce que nous sommes, utiles et nécessaires à la population, permettant un accès aux droits et aux institutions pour chaque personne de ce département.

Aujourd'hui, c'est le Pôle Jeunesse et Solidarité qui subit de plein fouet cette tempête. Des services en ont fait les frais avant et les autres ne vont pas tarder à suivre.

Alors, nous souhaitons être présents pour tenir un rôle de garde-fou, pour dénoncer ce qui ne nous semblera pas équitable, légal et logique, avec le souci, nous aussi, de préserver les deniers publics, même si cela sera difficile au vu des méthodes employées actuellement.

Nous avons et aurons besoin de vous pour nous soutenir dans cette quête, car rien n'est impossible surtout si le bon sens a perdu la raison.

Nous proposons le changement; mais pas le remplacement des agents !

***"La vie te mettra des cailloux sur ton chemin, à toi de décider si tu en fais un mur ou un pont."***

**Coluche**

Rédacteur en chef : David Bosle  
Directeur de la publication : franck Bourlier  
Commission Paritaire : 1117 S 07663  
ISSN : 1260 - 2310  
Imprimé par nos soins  
Ne pas jeter sur la voie publique

Ce bulletin vous a été envoyé grâce aux fichiers informatiques de la FSU 23 et de ses syndicats. Conformément à la loi du 6/01/1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU 23 :  
542 Maison des Associations 23000 GUÉRET

**Section Snuter 23**  
**45bis rue Jean**  
**Jaurès 23000**  
**Guéret Courriel :**  
**sectionfsucd23@g**  
**mail.com**